

**APPEL
À CANDIDATURES
RÉSIDENCES CROISÉES
DRESDE
GRAVURE**

Période de résidence proposée à l'artiste
FÉVRIER-MARS 2014

Depuis 2005, la Ville de Strasbourg soutient les artistes strasbourgeois souhaitant mener à bien un projet de création dans l'une des ses villes partenaires à l'étranger. Le dispositif des résidences croisées vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence est d'une durée de deux mois consécutifs.

LES PARTENAIRES À DRESDE

~ La Grafikwerkstatt :

Ancien atelier d'artiste fondé en 1958, cet espace dispose d'un atelier de gravure, de lithographie, de typographie et de photographie.

www.handpressendrucke.de

~ La Galerie Raskolnikow :

Fondée en 1990, l'objectif de cette galerie est de favoriser les échanges entre artistes allemands et internationaux.

www.galerie-raskolnikow.de

L'ARTISTE BÉNÉFICIERA

~ D'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 2000 euros TTC dont sera déduit si besoin le précompte des cotisations sociales.

~ D'un accès à la Grafikwerkstatt.

~ D'un logement à la pension Raskolnikov.

POUR ÊTRE CANDIDAT

~ Résider à Strasbourg ou dans une des villes de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

~ Être dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET.

~ Avoir plus de 25 ans.

MODALITÉS

~ Lettre de motivation et/ou note d'intention, curriculum vitae, book de l'artiste [qui sera retourné] et un RIB complet. L'envoi de supports informatiques est accepté.

~ Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale à :
Ville de Strasbourg
Direction des Relations Européennes
et Internationales
1, Parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex

~ Et par email pour le 06 décembre 2013 au plus tard aux trois destinataires ci-dessous impérativement :
anne.poidevin@strasbourg.eu
gabrielle.kwiatkowski@strasbourg.eu
khadidja.belhachemi@strasbourg.eu